

DEC23235DAJ

Décision du 23 juin 2023 portant fin de l'intérim de M. Alain SOMMERVOGEL et nomination de M. Frédéric CARLIN en qualité de Président du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service 2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture pour l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 28 octobre 2022 portant nomination de M. Alain SOMMERVOGEL en qualité de Président par intérim du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-D'Azur à compter du 1^{er} novembre 2022,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} septembre 2023, il est mis fin au mandat de M. Alain SOMMERVOGEL en qualité de Président par intérim du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Article 2 :

A compter du 1^{er} septembre 2023, M. Frédéric CARLIN, Directeur de Recherche de 1^{er} classe, est nommé Président du Centre de recherche Provence-Alpes-Côte-D'azur pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 23 juin 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

